

GUIDES D'UTILISATION D'UN ACCÈS EN HAUTEUR

GUIDE POUR LES ACCES EN HAUTEUR
VENDUS AVANT 2019
et VENDUS APRES 2019



Dans le cadre de la norme EN 131, ce guide d'utilisation vous informe sur tous les pictogrammes de sécurité présents sur vos accès en hauteur de types escabeaux, plates-formes, accès sur mesure et échelles.

NOTA BENE

PAGES 1 à 10 : Guide d'utilisation
Pour les produits fabriqués APRÈS 2019

PAGES 11 à 15 : Guide d'utilisation
Pour les produits fabriqués AVANT 2019

Dans le cadre de la norme EN 131, le présent guide a pour objet d' informer :

- ❖ Des risques encourus lors de l'utilisation
- ❖ Des bonnes pratiques à observer AVANT et PENDANT l'utilisation
- ❖ Des réparations et des conditions d'entretien et de transport

Les risques encourus lors de l'utilisation d'un moyen d'accès en hauteur sont :

- ❖ Perte de stabilité
- ❖ Risques lors de la manipulation
- ❖ Faux pas et chute de l'utilisateur
- ❖ Défaillance de la structure
- ❖ Risques électriques

Dans le cadre d'une utilisation professionnelle, les utilisateurs doivent être préalablement formés. (Art. R. 4323-3 du Code du Travail)

Bonne lecture à toutes et tous.

Le Service Règlementation

☎ 03 90 29 15 77

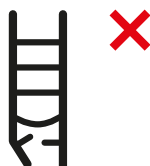
✉ reglementation@distel.fr

Explication des marquages de sécurité

1. Exigences indispensables pour toutes les échelles :



Avertissement - Danger : Risque de chute



Examiner l'échelle après la livraison.
Avant chaque utilisation, vérifier que
l'échelle n'est pas endommagée et qu'elle
peut être utilisée en toute sécurité
NE PAS UTILISER D'ÉCHELLE ENDOMMAGÉE



Ne pas utiliser l'échelle sur un sol inégal
ou instable



Ne pas dresser l'échelle sur un sol souillé



Ne pas monter ou descendre
autrement qu'en faisant face à l'échelle



Ne pas porter de matériels lourds ou
difficiles à manipuler tout en utilisant
une échelle



Lire les instructions communiquées
dans le guide d'utilisation



Charge totale maximale



Ne pas se pencher



Nombre maximal d'utilisateurs : 1 pers.



Tenir fermement l'échelle
en montant ou en descendant.
Si possible, se tenir d'une main à l'échelle
pendant l'exécution de la tâche, sinon
prendre d'autres mesures de sécurité.



Eviter toute tâche exerçant une charge
latérale sur l'échelle, par exemple le
perçage, sur le côté, de matériaux durs.

Explication des marquages de sécurité

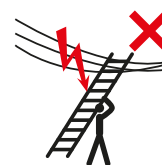


Ne pas porter de chaussures inappropriées à l'utilisation de l'échelle

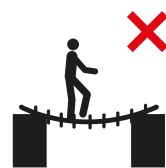
- Ne pas se tenir trop longtemps sur une échelle sans observer de pauses régulières (la fatigue représente un risque)
- Prévenir tout endommagement de l'échelle lors des transports, par exemple en l'attachant, et s'assurer qu'elle est placée de façon appropriée pour éviter tout dommage
- s'assurer que l'échelle est adaptée à la tâche
- Ne pas utiliser d'échelle souillée, par exemple, par de la peinture fraîche, de la boue, de l'huile ou de la neige
- Ne pas utiliser l'échelle en extérieur lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, par exemple, par grand vent.
- Avant d'utiliser une échelle dans un cadre professionnel, il doit être procédé à une analyse des risques respectant la législation du pays d'utilisation
- En installant l'échelle, prendre en compte, les risques de collision, par exemple, collision des piétons, de véhicules ou de portes. Sécuriser les portes (mais pas les issues de secours) et les fenêtres sur le chantier, dans la mesure du possible.
- Utiliser des échelles non-conductrices pour exécuter les travaux électriques nécessairement sous tension.
- Ne pas modifier la conception de l'échelle
- Ne pas déplacer une échelle quand une personne se tient sur celle-ci
- En utilisation extérieure, prendre garde au vent



Ne pas utiliser d'échelle lorsque votre état de santé ne le permet pas : Certaines pathologies ou médicaments, l'abus d'alcool ou la consommation de drogue peuvent représenter un danger lors de l'utilisation d'une échelle.



Avertissement - Danger électrique : Identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple des lignes aériennes ou autre équipement électrique exposé, et ne pas utiliser l'échelle en cas de risques électriques.



Ne pas utiliser l'échelle comme passerelle



Utiliser l'échelle uniquement si les stabilisateurs sont mis en place.



Echelle à usage domestique



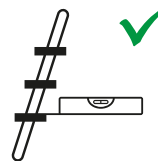
Echelle à usage professionnel

Explication des marquages de sécurité

Exigences supplémentaires pour les échelles d'appuis :



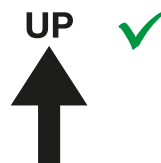
Les échelles d'appui à échelons doivent être utilisées en respectant l'angle approprié



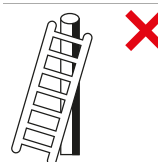
Les échelles d'appui à marches doivent être utilisées avec les marches en position horizontale



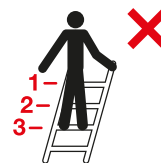
Les échelles servant à accéder à un niveau supérieur, doivent être allongées d'au moins 1m au-dessus du point à atteindre et doivent être sécurisées, si nécessaire.



N'utiliser l'échelle que dans la direction indiquée.
(seulement si cela s'avère nécessaire en raison de la conception de l'échelle)



Ne pas appuyer l'échelle contre des surfaces inadaptées



Ne pas se tenir sur les 3 dernières marches/échelons supérieures d'une échelle d'appui.

- L'échelle ne doit jamais être déplacée depuis sa partie supérieure

Explication des marquages de sécurité

Exigences supplémentaires pour les échelles doubles :




Ne pas descendre d'une échelle double par le côté pour rejoindre une autre surface




Ouvrir entièrement l'échelle avant utilisation



N'utilisez l'échelle que si les dispositifs de sécurité contre l'écartement sont engagés



Les échelles doubles ne doivent pas être utilisées comme échelles d'appui



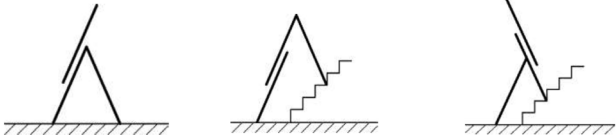
Ne pas se tenir sur les 2 marches/échelons supérieurs d'une échelle double sans plate-forme, ni barre de soutien à hauteur des mains/des genoux




Ne pas se tenir debout sur cette plate-forme
Même si elle ressemble à une plate-forme, elle n'est pas conçue pour qu'une personne s'y tienne

Exigences supplémentaires pour les échelles transformables :

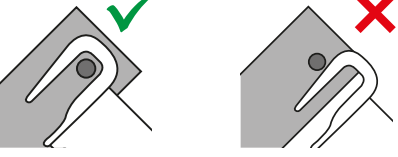
STOP DERNIER ECHELON UTILISABLE



Lorsqu'une échelle est utilisée en position d'échelle double munie d'une échelle aérienne ou en position pour escalier : ne pas accéder au-dessus du dernier échelon utilisable (les 4 derniers)



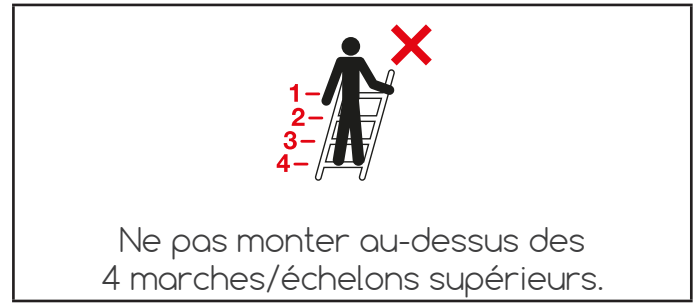
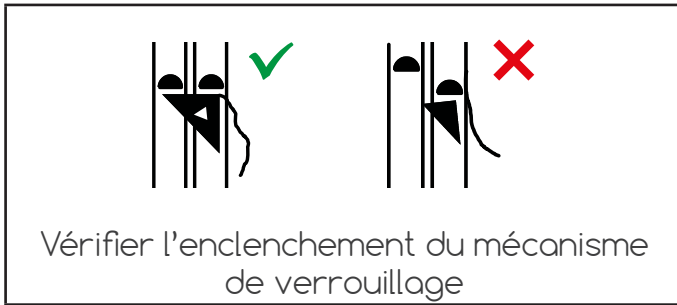
Ne pas monter au-dessus des 4 marches/échelons supérieurs.



Enclencher entièrement le dispositif de verrouillage

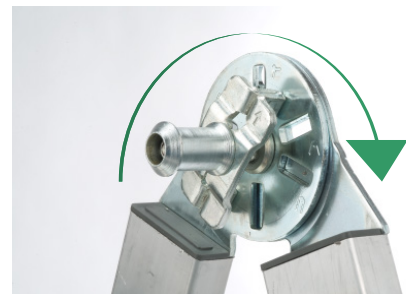
Explication des marquages de sécurité

Exigences supplémentaires pour les échelles d'appui à coulisse :

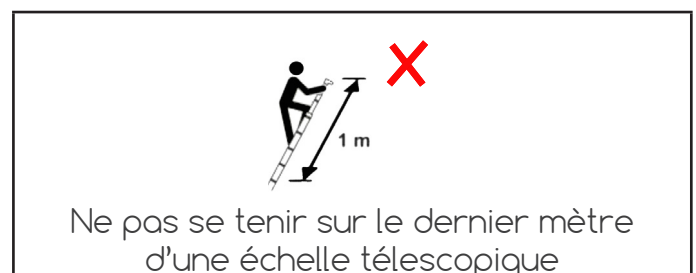


Exigences supplémentaires pour les échelles articulées :

- Il convient de plier ou de déplier les échelles articulées à articulation simple ou multiple à même le sol et non pas en position d'utilisation
- Les positions en M et les positions inversées sont interdites
- S'assurer que les articulations sont verrouillées
- Tirer sur la charnière pour débloquer le système de verrouillage
- Tourner la charnière en plaçant la flèche sur la position d'ouverture souhaitée, fermer la charnière en poussant dessus jusqu'à entendre un clic de fermeture.



Exigences supplémentaires pour les échelles télescopiques :

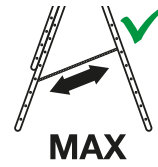


Explication des marquages de sécurité

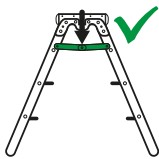
Exigences supplémentaires pour les échelles mobiles avec plate-forme :



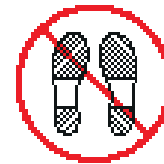
Ne pas descendre d'une échelle mobile avec plate-forme par le côté pour rejoindre une autre surface



Ouvrir complètement l'échelle avant utilisation (échelles mobiles à plate-forme pliable)



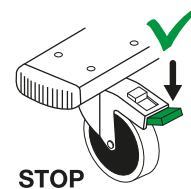
N'utiliser l'échelle mobile que si les dispositifs de sécurité contre l'écartement sont engagés (compas de blocage abaissé)



Ne pas se tenir debout sur cette plate-forme. Même si elle ressemble à une plate-forme, elle n'est pas conçue pour qu'une personne s'y tienne



Utiliser uniquement l'échelle mobile avec les stabilisateurs en place



Utiliser uniquement avec les freins serrés



Ne pas utiliser en extérieur des échelles mobiles qui ne sont pas destinées à cet usage

Réparation, entretien et rangement

Les éléments suivants doivent être pris en compte dans le cadre d'une inspection régulière :

- vérifier que les montants/les plans (verticaux) ne sont pas pliés, courbés, tordus, bosselés, fissurés, corrodés ou pourris ;
- vérifier que les montants/les plans autour des points de fixations des autres composants sont en bon état;
- vérifier qu'il ne manque pas de fixations (en général, des rivets, des vis ou des écrous) et qu'elles ne sont ni desserrées ni corrodées ;
- vérifier qu'il ne manque pas d'échelons ou de marches, qu'ils ne sont pas instables, usés de façon excessive, corrodés ou endommagés ;
- vérifier que les articulations entre les sections avant et arrière ne sont pas endommagées, desserrées ou corrodées ;
- vérifier l'horizontalité du verrouillage, vérifier qu'il ne manque pas de garde-corps ou de renforts d'angle, qu'ils ne sont pas pliés, détachés, corrodés ou endommagés ;
- vérifier qu'il ne manque pas de crochets aux échelons, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas endommagés, corrodés et qu'ils s'insèrent correctement dans les échelons ;
- vérifier qu'il ne manque pas d'étriers, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas endommagés, corrodés et qu'ils s'insèrent correctement dans les montants ;
- vérifier qu'il ne manque pas de sabots/d'emboîtures d'extrémité, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas usés de façon excessive, corrodés ou endommagés ;
- vérifier que l'échelle, dans son intégralité, ne présente pas de trace de souillures (par exemple, salissures, boue, peinture, huile ou graisse) ;
- vérifier que les crochets de verrouillages (si l'échelle en est équipée) ne sont ni endommagés, ni corrodés et qu'ils fonctionnent correctement ;
- vérifier qu'il ne manque aucune pièce et aucune fixation à la plate-forme (si l'échelle en est équipée) et qu'elle n'est ni endommagée, ni corrodée.
- Si l'une des vérifications ci-dessus n'est pas totalement satisfaisante, il convient de NE PAS utiliser l'échelle.
- Pour des types particuliers d'échelles, les éléments supplémentaires déterminés par le fabricant doivent être pris en compte.

Au moment de ranger une échelle (qui n'est pas utilisée), il convient que soient dûment pris en compte les aspects suivants :

- l'échelle est-elle rangée à l'écart d'endroits où son état pourrait se dégrader rapidement (par exemple : humidité, chaleur excessive ou exposition aux éléments)?
- l'échelle est-elle rangée dans une position lui permettant de conserver sa rectitude (par exemple, accrochée par ses montants à des supports d'échelles appropriés ou posée sur une surface plane et totalement dégagée) ?
- l'échelle est-elle rangée à un endroit où elle ne risque pas d'être endommagée par des véhicules, des objets lourds ou des contaminants?
- l'échelle est-elle rangée dans un endroit où elle ne risque pas de faire trébucher quelqu'un ou de constituer un obstacle?
- l'échelle est-elle rangée de façon sécurisée dans un endroit où elle peut difficilement être utilisée à des fins délictueuses ?
- Si l'échelle est placée de façon durable (par exemple, sur un échafaudage), est-elle protégée contre toute utilisation non autorisée (par exemple, par des enfants) ?

RENSEIGNEZ VOUS :

DISTEL effectue les VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES de vos accès en hauteur, gratuitement, une fois par an. (dans notre zone de chalandise, sur le matériel de marque DISTEL, hors nacelles et harnais)

NOS AGENCES & SERVICES

AGENCE DE STRASBOURG-NORD

1A Rue des Carrières
ZI Nord - 67170 BRUMATH
☎ 03 88 51 81 81
✉ vente67@distel.fr
✉ location67@distel.fr

AGENCE DE STRASBOURG-SUD

38 A route Industrielle de la Hardt
ZI ZAC Bugatti - 67120 MOLSHEIM
☎ 03 90 40 08 70
✉ vente671@distel.fr
✉ location671@distel.fr

AGENCE DE MULHOUSE

Rue de la Charente
Pôle 430 - 68270 WITTENHEIM
☎ 03 89 57 07 60
✉ vente68@distel.fr
✉ location68@distel.fr

AGENCE DE METZ

Boucle des Dinandiers
ZI Ste Agathe - 57290 FAMECK
☎ 03 82 54 80 71
✉ vente57@distel.fr
✉ location57@distel.fr

NORME

Le Service Règlementation
☎ 03 90 29 15 77
✉ reglementation@distel.fr

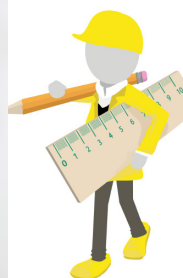
FORMATION

Le Service Formation
☎ 03 90 29 15 77
✉ formation@distel.fr

VÉRIFICATION

Le Service Vérification
☎ 03 90 29 15 72
✉ verification@distel.fr

GUIDE D'UTILISATION D'UN ACCÈS EN HAUTEUR



POUR LES
ACCES EN
HAUTEUR
VENDUS
AVANT 2019

Dans le cadre de la norme EN 131, le présent guide a pour objet d'informer :

- ❖ Des risques encourus lors de l'utilisation
- ❖ Des bonnes pratiques à observer AVANT et PENDANT l'utilisation
- ❖ Des réparations et des conditions d'entretien et de transport

Les risques encourus lors de l'utilisation d'un moyen d'accès en hauteur sont :

- ❖ Perte de stabilité
- ❖ Risques lors de la manipulation
- ❖ Faux pas et chute de l'utilisateur
- ❖ Défaillance de la structure
- ❖ Risques électriques

Dans le cadre d'une utilisation professionnelle, les utilisateurs doivent être préalablement formés. (Art. R. 4323-3 du Code du Travail)

Bonne lecture à toutes et tous.

Le Service Règlementation

☎ 03 90 29 15 77

✉ reglementation@distel.fr

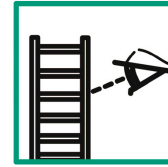
PARTIE 1/3

1. Exigences à observer AVANT l'utilisation

a. Pour tous les accès en hauteur



Lire les instructions communiquées dans le guide d'utilisation



Vérifier l'état du moyen d'accès utilisé et notamment l'état des sabots



Examiner les sabots du moyen d'accès

Vérifier que le moyen d'accès est adapté au travail envisagé en procédant à l'évaluation des risques

Éliminer toute souillure d'un moyen d'accès : peinture humide, boue, huile ou neige ...

S'assurer des aptitudes et des conditions physiques de l'utilisateur



S'assurer que le sol est exempt de souillures

Ne pas utiliser un moyen d'accès endommagé

S'assurer des conditions météorologiques

Prendre en compte les risques de collisions potentiels

b. SPÉCIFIQUE : Echelles/Escabeaux



S'assurer que les dispositifs de sécurité contre l'écartement sont enclenchés

PARTIE 2/3

2. Exigences à observer PENDANT l'utilisation

a. Pour tous les accès en hauteur



Ne pas tenter d'atteindre un point trop éloigné

Ne pas repositionner un moyen d'accès depuis une position en hauteur

Porter des chaussures appropriées pour utiliser un moyen d'accès

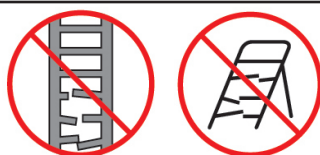


Ne pas dépasser la charge totale maximale

Porter des équipements légers et aisés à manipuler à l'occasion de l'utilisation

Prendre les précautions nécessaires pour empêcher les enfants d'utiliser les moyens d'accès

b. SPÉCIFIQUE : Echelles/Escabeaux



Ne pas utiliser un moyen d'accès endommagé ou cassé



Monter ou descendre à l'échelle simple ou double à marches ou à échelons / à l'escabeau en lui faisant face



Ne pas monter à plus d'une personne sur un moyen d'accès

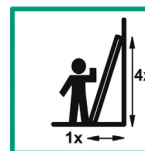


S'assurer de l'ouverture complète du moyen d'accès



Tenir fermement l'échelle ou l'escabeau en montant et descendant

Faire reposer le moyen d'accès sur les patins et non sur les échelons ou marches



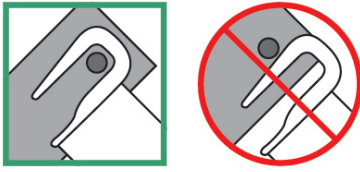
Dresser correctement le moyen d'accès

Ne pas couper les sangles ni les cordes d'un moyen d'accès

Eviter les travaux exerçant une charge latérale excessive

PARTIE 3/3

c. UNIQUEMENT : Echelles



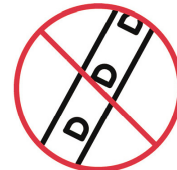
Enclencher entièrement le dispositif de verrouillage



Echelles à coulisse : Vérifier l'enclenchement du mécanisme de verrouillage



Ne pas quitter une échelle en se retournant



Utiliser les échelles dans le bon sens



Pour accéder à un niveau supérieur, faire dépasser le moyen d'accès d'appui d'au moins 1m00 au-dessus du point à atteindre



Se tenir d'une main à l'échelle pendant l'exécution de la tâche



Ne pas utiliser l'échelle comme pont



Faire attention aux risques électriques lors du déplacement de l'échelle

Ne pas descendre d'un moyen d'accès à hauteur élevée sans arrimage de celui-ci

Ne pas utiliser une échelle double pour accéder à un autre niveau

Ne pas se tenir sur les 3 marches ou échelons supérieurs d'une échelle d'appui

Ne pas se tenir sur les 4 échelons supérieurs d'une échelle transformable 3 plans

Ne pas se tenir sur les 2 marches ou échelons supérieurs d'une échelle double sans plate-forme

Ne pas rester trop longtemps sur une échelle à marches ou échelons

Utiliser les échelles à marches ou échelons uniquement pour les petits travaux de courte durée

NOS AGENCES & SERVICES

AGENCE DE STRASBOURG-NORD

1A Rue des Carrières
ZI Nord - 67170 BRUMATH
☎ 03 88 51 81 81
✉ vente67@distel.fr
✉ location67@distel.fr

AGENCE DE STRASBOURG-SUD

38 A route Industrielle de la Hardt
ZI ZAC Bugatti - 67120 MOLSHEIM
☎ 03 90 40 08 70
✉ vente671@distel.fr
✉ location671@distel.fr

AGENCE DE MULHOUSE

Rue de la Charente
Pôle 430 - 68270 WITTENHEIM
☎ 03 89 57 07 60
✉ vente68@distel.fr
✉ location68@distel.fr

AGENCE DE METZ

Boucle des Dinandiers
ZI Ste Agathe - 57290 FAMECK
☎ 03 82 54 80 71
✉ vente57@distel.fr
✉ location57@distel.fr

NORME

Le Service Règlementation
☎ 03 90 29 15 77
✉ reglementation@distel.fr

FORMATION

Le Service Formation
☎ 03 90 29 15 77
✉ formation@distel.fr

VÉRIFICATION

Le Service Vérification
☎ 03 90 29 15 72
✉ verification@distel.fr